

test

MENSUEL BRETON

15 décembre 1972 - 15 janvier 1973

Parait le 15 de chaque mois

N° 2

2 F

LE TEMOIN DE L'ACTUALITE EN BRETAGNE



LAITA : POLLUTIONS NOCTURNES

Sommaire

P. 3 : Echos-Test

P. 3 : Pour le réveil -
Noté ce mois-ci

P. 6 : Les paniers de crabes
de la Laita

P. 8 : Les comités de soutien
sur la sellette -
Fouéré contre l'U.D.B.

P. 10 : Main basse sur la ville

P. 11 : Poètes affranchis

P. 12 : Irlande : on brade

P. 13 : Echos-Test

P. 15 : Quelques lettres -
Le Biligou d'or

P. 16 : Une vie de cochons

Le numéro 1 de « Test » dont nous n'avons pas encore le chiffre de vente ne sautait pas aux yeux dans la plupart des kiosques où il était distribué. Négligence ou relégation délibérée en des endroits inaccessibles ? Toujours est-il qu'on avait souvent du mal à le trouver. Pour éviter ces disconvenues il n'y a qu'une solution : que vous, lecteurs, exigiez que « Test » soit bien visible et que, même si vous lui voyez pointer l'oreille sous un tas de journaux, vous demandiez expressément « Test » au marchand de journaux afin qu'il se souvienne de ce titre.

ABONNEMENTS

Vous abonner est le meilleur soutien que vous puissiez apporter à « Test » qui n'a pour seul argent que le produit de la vente du numéro précédent. Nous sommes loin d'être en sécurité. Nous avons cent cinquante abonnés, il en faudrait dix fois plus pour être assuré de paraître pendant un an. Sachez aussi que l'impression de « Test » coûte 4 000 francs et qu'il faut donc en vendre au moins deux mille pour amortir les seuls frais de fabrication.

NUMEROS 0 ET 1

Il nous reste un certain nombre d'exemplaires des deux premiers numéros de « Test » respectivement tirés à dix mille et huit mille exemplaires. Vous pouvez vous les procurer en nous en faisant la demande accompagnée de 2,50 francs en timbres par numéro.

SERVICES

L'information est aussi un service. A son niveau, avec ses possibilités, « Test » essaiera de présenter dans sa rubrique « Noté ce mois-ci » tout ce qui peut intéresser les Bretons qui sentent que nuit autour d'eux une nouvelle forme de vie originale et autonome que la grande presse ignore par peur et par paresse. Pour nous aider, envoyez-nous tous renseignements et toutes informations qui vous semblent pouvoir trouver leur place dans « Test ».

Ces considérations, pour fastidieuses qu'elles soient, sont pour « Test » d'une importance capitale. Son existence dépend du cas que vous en ferez.

Si malgré nos efforts pour créer un journal de combat breton, libre et sans publicité — black-outés par la presse commerciale et la presse de partis — nous ne recueillons pas, très vite, un soutien populaire effectif, nous disparaîtrons.

TEST : le témoin de l'actualité en Bretagne

Mensuel paraissant le 15 de chaque mois
Imprimé par N.P.P., 29 rue du Soleil, 75020 Paris, édité par la Société des Editions populaires de Bretagne. Diffusé par les N.M.P.P.
Directeur de la publication : Etienne Bolo.
Le courrier est à adresser à « Test », c/o N.P.P., 29 rue du Soleil, 75020 Paris.

ABONNEMENTS : Un an (13 numéros) : 25 francs.
Les chèques sont à libeller au nom de la S.A.R.L. S.E.P.O.B., compte n° 4 400 Banque de Bretagne, Morlaix.

Rectificatif : une erreur nous a fait écrire, dans le numéro 1 : « Rédaction, administration : Ty-Koz, Vanille-au-Beurre, 29200 Morlaix », il fallait, en réalité, lire l'adresse indiquée ci-dessus qui doit, provisoirement, centraliser notre courrier.

ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST

Participons, participons, participons...

Qui ne dit mot consent

première fissure P.C.F. : dans l'unité nationale ?

Leclerc et Hourmant même combat ?

Les marins-pêcheurs bretons n'ont toujours pas reçu de réponse aux deux questions posées dans le n° 1 de « Test » :

« Comment se fait-il que des chalutiers français n'aient pas accès aux eaux territoriales françaises de l'île de la Réunion ? »

Première fissure dans l'unité nationale style P.C.F. ? Les fédérations départementales du parti communiste du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ont demandé que soit trouvée une « solution réelle et démocratique au bilinguisme » : cette solution ne peut pas, selon le P.C.F., « découler de l'effacement imposé d'une langue par rapport à l'autre ». Il faut au contraire permettre « à tous ceux qui le désirent de bénéficier d'un enseignement qui leur assure la connaissance rapide de la langue française, langue nationale, et de la langue allemande, langue originelle de culture pour la majorité des travailleurs des villes et des campagnes ».

Confiance d'un membre influent du comité-directeur de S.A.V. : « Nous vivons les élections de 1978. En cas de victoire, nos députés n'iraient pas au Palais-Bourbon, mais resteraient à Rennes ».

« Qui sont les actionnaires de la S.A.P.M.P.R., société privée d'armement de la Réunion dans la Marine française assurée la protection ? »

Par ailleurs, les dirigeants de l'A.S. Bretonne n'ont ni apporté de démenti, ni entendu de procès à « Test » pour les termes de l'article du n° 1 intitulé « Les Fossoyeurs de l'A.S. Bretonne ».

Les fédérations basse-bretonnes du parti communiste français s'engageront-elles sur la voie tracée par leurs homologues alsaciennes et mosellanes ?

Dans l'immédiat, ce parti breton a trouvé sa tête d'affiche : Edouard Leclerc, l'épicière de Landernau, qui rejoint à Brest le peloton des candidats aux législatives. Il avait déjà adopté le « zwenno-ha-du » comme auto-collant publicitaire pour ses supermarchés, mais de là à s'en servir comme d'un drapeau !

En Bretagne, les études sont pour le moment menées par un dizaine de personnes dépendant du Ministère de l'Équipement. Les administrations départementales donnent un coup de main.

Quant à la presse quotidienne régionale, inutile bien entendu de dire qu'elle n'a repris aucune de nos informations. Il y a vraiment beaucoup de guepiers où elle vit de fourrer son nez.

Pour établir l'équilibre entre les grandes surfaces et le petit commerce, ne faudrait-il pas que Jean Hourmant, maire de Plonvez-du-Faou, négaire breton de Gérard Nicoud, adopte aussi l'étiquette S.A.V. ? Ce n'est, selon certaines rumeurs, pas impossible du tout.

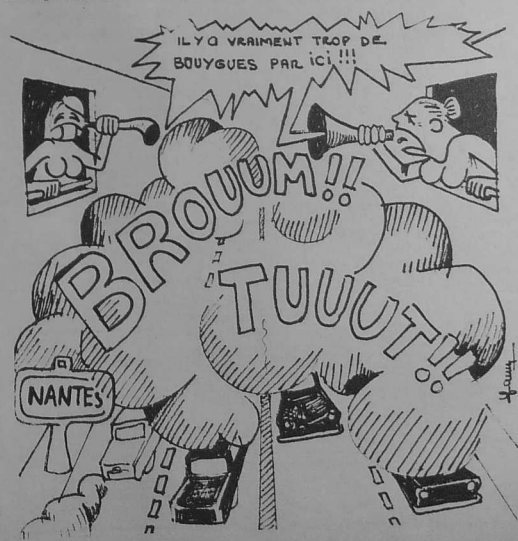
Dans l'immédiat, ce parti breton a trouvé sa tête d'affiche : Edouard Leclerc, l'épicière de Landernau, qui rejoint à Brest le peloton des candidats aux législatives. Il avait déjà adopté le « zwenno-ha-du » comme auto-collant publicitaire pour ses supermarchés, mais de là à s'en servir comme d'un drapeau !

« C'est là, sans doute, ce que l'on appelle, au choix, la décentralisation, la participation ou la régionalisation ? »

« C'est là, sans doute, ce que l'on appelle, au choix, la décentralisation, la participation ou la régionalisation ? »

« C'est là, sans doute, ce que l'on appelle, au choix, la décentralisation, la participation ou la régionalisation ? »

« C'est là, sans doute, ce que l'on appelle, au choix, la décentralisation, la participation ou la régionalisation ? »



La pénétrante de Nantes

Nantes aura sa pénétrante. C'est-à-dire son embryon d'autoroute tracé à l'intérieur de l'agglomération. Avec en prime le bruit et la pollution de l'air. La commission d'enquête désignée par le préfet avait pourtant, devant les nuisances prévisibles pour les riverains et le coût excessif des travaux, donné un avis défavorable. Et pourtant, M. Alain Chalandon (ministre à l'époque, remercié depuis) déclara d'« utilité publique » la construction de cette pénétrante.

Certaines personnes assument que le futur chantier pourrait être attribué à l'entreprise de M. Francis Bouygues (« l'homme à la villa... ») et que ce fait ne serait pas étranger à la décision prise par M. Chalandon. Gabriel Arand, n'en a pourtant rien dit !

La patate, héroïne nationale

Ce n'est pas une affaire de drogue, non. La patate (pomme de terre, plante originaire d'Amérique du Sud, à tubercules alimentaires riches en amidon, de la famille des solanacées) a bien mérité de la Patrie : elle a sauvé le franc ! Voilà qui fera plaisir aux agriculteurs bretons qui, le plus souvent, perdent tellement de fric avec cette production qu'ils sont chaque année moins nombreux à en faire. Pour une fois que ça marche, ça n'a pas loupé, Giscard les a taxés.

Il faut savoir que l'opération giscardienne — pratique sans anesthésie, cela devrait lui coûter des voix agricoles d'ici quelques mois — aura une influence non négligeable sur le revenu des ménages français : en moyenne, l'économie devrait être de 10 à 20 francs dans l'année pour une famille de quatre personnes.

Y a pas de quoi se payer une cigarette. Mais ça doit bien faire dans l'indice des prix...



Même notre pâté !

Même notre pâté attire les étrangers. Et pas n'importe qui ! Ceux qui viennent de prendre une participation de l'ordre de 17 % dans les conserves Jean Hénaff se nomment quand même : Société générale, Chargeurs réunis, Union des assurances de Paris, Crédit national et Union européenne.

L'entreprise familiale de Fouldreuzic (20 millions de francs de chiffre d'affaires) met ainsi le doigt dans l'engrenage. A sa place, on se méfierait. Par le jeu des regroupements, concentrations et autres calamités propres à la Bretagne, 105 conserves ont fermé en vingt ans dans le Finistère (sur 156) et 24 dans le Morbihan. La dernière en date a mis la clé sous la porte ce mois-ci à Lorient. Bilan : 79 licenciements.

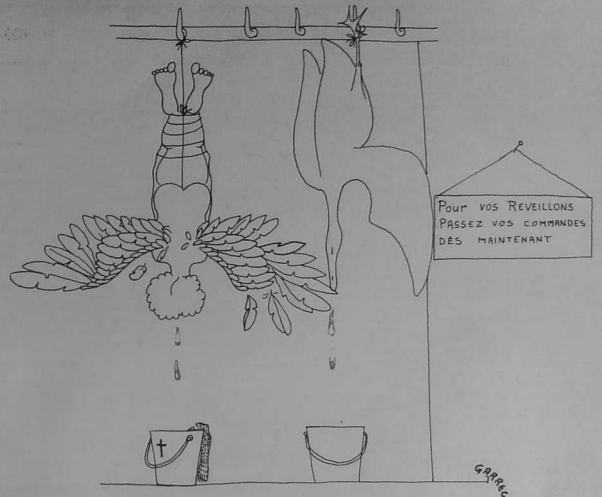
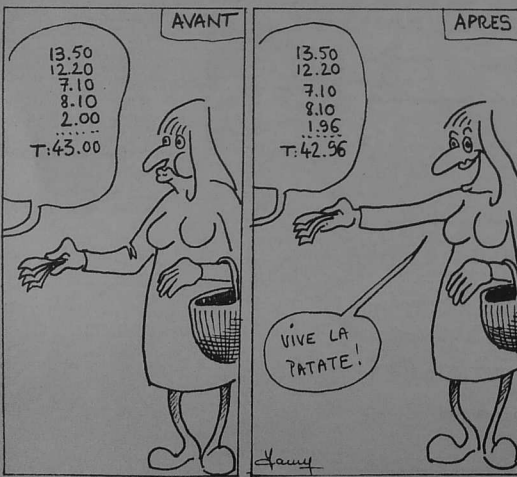
Parc «Armor-Loisirs» Prix spécial cadres

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest vient de faire l'acquisition de 200 ha de terrain s'étendant sur les territoires de cinq communes voisines de Landerneau (Pencran, Treffenez, Saint-Urbain, la Martre et Diridon...) pour y faire non pas comme d'habitude un campement militaire, mais cette fois un « parc de loisirs pour industriels ». « Armor-Loisirs ». Campement militaire pour campement de capitalistes, on aimerait mieux que ce soit un campement de gitans, ces hommes dont personne ne veut.

Les agriculteurs du lieu, eux, auraient tort de se plaindre. Ils ont été grassement payés pour les terres dont ils ont été dépossédés : 20 à 25 centimes le m².

« La compagnie consulaire de Brest espère par ce biais attirer plus facilement les industriels nécessaires au développement économique de la région », dit le correspondant à Brest dans « Le Monde » du 9 décembre. Y aura y l'être bien du mal à bas pour nos si accortés bécaissins.

Un quotidien régional toujours à la pointe du oubé-ri-ou-ou-ou avait déjà vanté les mérites d'Armorloisirs « en termes chaleureux. Pour sauvegarder la nature, on construirait un parking pour 1000 voitures. Pour payer ces terres achetées à peu près pour rien, on lotirait et on revendrait à des « PRIX SPECIAL CADRES ». Des cadres c'est pas aussi salissant que des paysans.



CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE

• La presse bretonne, tel est le thème du numéro 8 des « Cahiers du Bleu-Brug » datés du quatrième trimestre 1971. Le mouvement breton d'inspiration catholique publie « une fois par an des dossiers assez complets (VI plan environnement, école, viande... à faire prendre conscience aux Bretons des problèmes qui se posent à la Bretagne d'aujourd'hui et à leur offrir les moyens de construire la Bretagne de demain ». Des commentaires sur l'actualité, des écrits en breton complètent cette revue qui se caractérise par une grande ouverture d'esprit.

— Bleu-Brug, 5 rue Francis-Jammes, 29200 Brest. Le numéro : 4 F. L'abonnement d'un an : 15 F.

• Ar Falz (instituteurs laïques professeurs de breton). — La nouvelle adresse de GALY : B. Richard, Ar Vogez, 29290 Plouzane.

• An toull en nor » en vente dans quelques librairies et chez l'auteur : Youenn Gwerin, Ar Majenn, 29145 Locmarie-Berrien 15 F plus 2 F de port.

• GALY, comité d'action progressiste pour la langue bretonne, a changé de secrétaire-général. Erwann Evnou, démissionnaire, a été remplacé par Baptiste Richard. Quatre associations forment ce cartel, à savoir, la Jeunesse Etudiante Bretonne, les Jeunes Progressistes de Bretagne, l'Union Démocratique Bretonne et

quea bretonnes et internationales » vient de faire paraître le n° 3 de « La taupe bretonne ». Les deux premiers numéros de cette revue d'études politiques avaient paru sous forme de cahiers ronçés. Le n° 3 paraît aux éditions Champ Libre. Nous vous en donnons le prière d'insérer.

• Sous le titre La taupe bretonne, les rédacteurs de ces cahiers ont inauguré un débat. Son objet : la nation, sa nature, sa forme, sa fonction dans le procès de production capitaliste. Dans le numéro 1 (mars 1971) ont été posés les fondements de l'articulation entre nationalisme et idéologie, articulation développée dans le numéro 2 (décembre 1971) par l'analyse de la théorie et de la pratique de mouvements de libération nationale.

Notre critique du nationalisme vise à la critique totale de l'aliénation capitaliste. L'idéologie du pouvoir dans le mode de production capitaliste se cristallise sous la forme de l'idéologie nationale, la nation étant alors la forme qui justifie le pouvoir d'Etat. Toute idéologie nationale est la répétition d'un acte fondateur mythique, l'instauration de l'Etat capitaliste.

C'est ce que donne à voir ce numéro 3, par la critique de l'idéologie européenne (« La Bretagne et ses idéologies »), par l'analyse de la substitution illusoire du « concept »

• La taupe bretonne », Le « Groupe d'Etudes poli-

de formation sociale à celui de nation (« L'idéologie à l'échelle mondiale », la théorie nationale du savoir bureaucratique », et par un essai sur la production d'une idéologie nationale (« La trinité benédicte », essai sur la production du signe idéologique Bretonne »).

Editions Champ Libre, « La taupe bretonne » 3 : 15 F. Correspondance : Alain Le Guyader, 31, rue Armand-Lépine, 92270 Bois-Colombes.

• Pour la première fois, le théâtre politique breton quitte les cours de patronage publique de la pièce de Paul Keating « Le printemps des Bonnets rouges » à eu lieu le 9 décembre, la générale le 15 décembre. On y voit Bécassine pencher sur le corps de Le Balp, le père Mainour montrant comment il est devenu saint, etc. Le tout mis en scène par Jean-Marie Serreau et joué par le Théâtre de la Tempête.

— « Le printemps des Bonnets rouges », Cartoucherie de Vincennes, Route de la Pyramide, Paris-12^e. Téléphone : 323-36-36.

LA POLLUTION DE LA LAÏTA : panier de crabes et chantage à l'emploi

Quimperle décidément n'a pas fini d'être. Cette ville sud-finistérienne, pleine de dynamisme, collectionne des records... peu enviables. Après celui des chômeurs, elle s'octroie, avec de nombreuses longueurs d'avance, celui de la pollution. Pollution de l'Isle d'abord, puis de La Laïta, par le déversement des eaux résiduaires des papeteries de Mauduit.

Ceci n'est pas nouveau et, depuis déjà de fort nombreuses années, les Quimperlois se réveillent chaque matin avec un parfum délicieux dans les narines, parfum qui rappelle l'odeur de choux pourri, tandis qu'une épaisse quantité de mousse d'une blancheur immaculée parcourt la rivière, la transformant même de temps en temps en véritable champ de neige.

Fermez les yeux : ça pue !

Et tous les Quimperlois, du plus modeste d'entre eux au premier magistrat, semblent se complaire dans cet état de choses, puisque tous se taisent.

Il y a eu, la pollution de la rivière croissant parallèlement à l'augmentation de la production de l'usine, des protestations émanant des riverains de La Laïta, notamment des Cloharsiens et des Guidelois. Il est vrai que le danger allait sans cesse grandissant et que les parcs à moules situés entre l'embouchure et le pont de Saint-Maurice disparaissaient les uns après les autres, alors qu'ils auraient dû être florissants puisque les résidus des papeteries constituent, d'après certains, un élément nutritionnel non négligeable pour la flore et la faune.

Devant ce mécontentement, les pouvoirs publics condescendirent à occuper de l'Affaire, laquelle n'aurait d'ailleurs pas dû exister... si tout simplement ces mêmes pouvoirs publics, au lieu de fermer les yeux, ce qui était tellement plus commode, avaient accepté de se rendre compte que la direction de l'usine s'était octroyée le droit d'utiliser la rivière comme égout.

Pour tenter de trouver la solution miracle, divers services, tous très compétents, se sont penchés sur le problème et, à force de se creuser le couloir, ont découvert la solution du rejet direct en mer. Il fallait le faire ! En fait, on dépolluait la rivière pour polluer la mer. Qu'à cela ne tienne, l'essentiel était de ne plus empoisonner les Quimperlois, eux qui avaient déjà tant souffert. Un éminent journaliste local, Quimperlois de surcroît, traduisait fort bien cet état d'esprit quand il disait, en substance, que les habitants de la côte pouvaient bien en prendre pour quelques années,

depuis le temps que les Quimperlois, ces pauvres bougres, sont emme... C'est gentil ça !

La vidange dans les oubliettes

Alors, comment rejetait-on en mer ? Tout simplement, on achetait à un certain M. Jacob, de Clohars-Carnoët, un terrain situé en bordure de mer, au lieu-dit Tout Donar près de Porsach et, de là, par camion citerne, on déversait dans la mer les fameuses liqueurs noires. Ceci se passait en 1964. Malgré la forte somme proposée pour le terrain, malgré les pressions dont il a fait l'objet, notamment de la part du Maire de Quimperle de l'époque, qui se trouvait être le même que maintenant, M. Jacob refusait de vendre, peut-être parce qu'il était conscient du danger, peut-être aussi parce qu'il avait dans le secteur d'autres terrains susceptibles d'être bâtis ultérieurement. Quoi qu'il en soit, la pollution lui doit une fière chandelle.

Que s'est-il passé ensuite ? Et bien, l'Affaire est retombée dans les oubliettes, et les papeteries se sont mises à déverser chaque jour encore davantage d'aliments pour les poissons qui n'arrêtaient pas de crever... d'indigestion bien entendu. Alors, à Clohars-Carnoët, l'on commença à s'agiter. Il a donc fallu extraire le pénible dossier du fond du tiroir où on espérait bien qu'il allait finir son existence.

A partir de 1966, l'on s'orienta vers une solution beaucoup plus ingénieuse, à savoir un déversement dans La Laïta réglé sur la marée. Un éminent spécialiste s'étant aperçu que la vitesse du courant était fonction de la marée, on stockait les liqueurs noires à un point situé quelque part autour du pont de Saint-Maurice et en les déversant dans la rivière à marée descendante, tout devait sortir en mer très rapidement. A noter au passage que la solution diffère selon le service qui la propose, l'équipement ou l'agriculture, ces deux services d'Etat qui, comme chacun le sait, s'arrangent tellement bien qu'ils sont bien souvent à se friser dans les pattes. Les mauvaises langues seraient tentées de dire qu'il y a une bonne raison à cela, savoir les honoraires susceptibles d'être versés au service qui décrochera la timbale.

La pureté de pois pour les Pesket

Donc, en 1966, on a réalisé un grand pas vers la solution du problème. Des expériences sont réalisées, d'abord avec des colorants, puis, en 1968, avec une petite quantité d'ef-

fluents, et enfin, le 8 mai 1969, avec la quantité de liqueurs noires correspondant à celle qui serait réellement rejetée par l'usine à chaque reflux, soit 43 m³. Mais voilà, alors que, théoriquement tout marchait à merveille, la réalité, comme c'est bien souvent le cas, a été toute différente puisque, aux deux marées suivantes, une importante couche de mousse s'étalait sur plusieurs kilomètres remontant la rivière avec le flot. Force a donc été de reconnaître l'échec de ce pseudo-rémede et de l'abandonner, sans pour autant que l'idée du déversement en mer soit abandonnée. Tout en faisant étudier le procédé de concentration-calcaination et de lagunage par la Direction Départementale de l'Agriculture, on chargeait la Direction Départementale de l'Équipement d'étudier l'évacuation à la mer par canalisation. Par la suite, le C.E.R.B.O.M. s'est vu confier l'étude du comportement de l'effluent en milieu marin, étude qui s'est avérée concluante et que tous les partisans inconditionnels du rejet direct en mer brandissent comme s'il contenait la sacro-sainte vérité. Puisque le C.E.R.B.O.M. dit que ce n'est pas nocif, c'est que c'est vrai et on peut passer dire la pureté de pois, ainsi, le rejet direct n'aurait aucun inconvénient, bien au contraire puisqu'il constituerait même la meilleure solution du point de vue de l'écologie et fera « pousser » les poissons à une vitesse grand V.

Voilà qu'ensuite des empêchements de tourner en rond se manifestent et se mettent à créer un Comité de Défense du Littoral du Sud Finistère et du Morbihan, Comité qui réussit à obtenir le soutien de toutes les municipalités des communes côtières de Lorient à Trégone. Ce Comité, présidé par M. Witte, hôtelier au Pouldu, détecte la hache de guerre et tient tête à la Direction des papeteries, ce qui n'a pas l'heur de plaire au Directeur Baronnêt.

Alors brusquement, cette direction de Kerisole qui, jusqu'à présent, gardait jalousement le secret le plus absolu sur tout ce qui se passait à l'intérieur de l'usine, a senti le besoin d'ouvrir toutes grandes les portes, pas pour y amener de l'air frais, mais pour tenter de renverser la vapeur et mettre l'opinion publique du côté de l'usine, cette opinion publique qui doit jouer un grand rôle dans le choix du remède, comme il a été fort bien dit lors de la réunion du 2 juin dernier du Comité d'Entreprise à laquelle prenait part M. Girard, Directeur Général et Baronnêt, Directeur de Kerisole et Président du Comité. Bien entendu, cette réunion avait pour but essentiel la présentation des comptes d'exploitation, comme il se doit en régression, l'exposé des prévisions pour 1972, comme il se doit fort pessi-

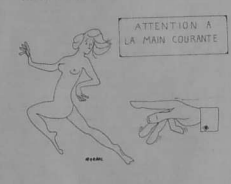
mistes, etc. Bref, de quoi faire pleurer et, pour un peu, on ferait la quête pour les rembourser... Pour améliorer cette situation, il convenait, en particulier, de trouver une solution à l'évacuation des eaux résiduaires qui répondent à trois critères suivants :

1° Que la solution élimine, ou tout au moins réduise largement les nuisances actuelles.

2° Qu'elle soit au point de vue des frais d'exploitation (frais d'exploitation proprement dits plus redevance) une révolution qui ne nous (c'est l'usine qui parle) place pas en état d'infériorité vis-à-vis de nos concurrents mais que, au contraire, elle puisse devenir à terme un atout favorable dans les compétitions internationales.

3° Que cette solution ne soit pas un frein à notre développement, la solution du rejet en mer... apparaît et elle a et aura une forte influence sur le choix qui sera fait en définitive par les instances administratives. Par conséquent, tous les travailleurs de Kerisole doivent se sentir directement concernés et agir autour d'eux pour rallier le maximum de personnes à l'adoption de cette solution de rejet en mer...

Pendant, dans cette affaire, l'opinion publique joue un rôle important et elle a et aura une forte influence sur le choix qui sera fait en définitive par les instances administratives. Par conséquent, tous les travailleurs de Kerisole doivent se sentir directement concernés et agir autour d'eux pour rallier le maximum de personnes à l'adoption de cette solution de rejet en mer...



Blousés !...

L'armée des travailleurs de Kerisole, à qui l'on a soufflé par ailleurs que, si l'on ne peut pas rejeter directement en mer, financièrement la Société, constituée par des capitaux américains, ne pourra pas tenir le coup et se verra contrainte de fermer l'usine, mettant quelque 650 ouvriers en chômage, cette armée donc fourbit ses armes et se met en campagne. Elle sillonne toutes les routes, ratisse littéralement toutes les communes environnantes, collant des montagnes d'affiches, récoltant, en un temps record, 16 400 signatures, librement consenties, favorables à ce mode de rejet, qui sont transmises illico presto au Préfet du Finistère. Parallèlement des conférences de presse sont organisées au cours desquelles seul le Président du Comité d'Entreprise qui se trouve être en même temps le Baronnêt de Directeur, a le droit de prendre la parole.

Ainsi, tout le monde a été blousé par une entreprise qui prend les Français en général et les Bretons en particulier pour des gens sous-développés... Blousés les ouvriers par cet espèce de chantage à l'emploi,

blousés et complètement parce que les portes de l'usine ne se seraient pas fermées, privant les actionnaires de précieux dividendes. Et puis, pourquoi alors avoir investi la bagatelle de près de un milliard et demi d'A.F. dans la fameuse machine 10 ?

Blousés les ouvriers parce que l'argument financier ne tient pas, puisque, de toute manière, ce n'est pas Kerisole qui paiera la plus grande partie des investissements nécessaires au traitement, si traitement il y a un jour, mais bien une fois de plus le cochon de payant de contribuable, 80 % des dépenses étant supportées par l'Agence Financière de Bassin Loire-Bretagne. Seulement, il restera les frais d'exploitation qui seront élevés, et ces frais-là, le sieur Baronnêt l'a fort bien dit à la télévision, l'usine ne veut pas les supporter. Pourquoi ne pas demander aux 16 400 signataires de se cotiser pour les payer ?

D'aucuns disent même que les honoraires versés par l'usine au C.E.R.B.O.M. actuellement 10 millions d'A.F. et qui attendront sans doute les 15 millions d'A.F. de redevances de pollution, et seront pris en compte ultérieurement dans le bilan de l'opération.

Blousés les ouvriers parce que le rejet direct en mer n'empêchera pas l'usine de payer les 110 millions d'A.F. de redevances de pollution, et même bien davantage, car une prime n'est octroyée que lorsque les industriels épurent.

Blousés les ouvriers parce qu'il est certain qu'il existe des procédés de traitement qui coûtent au moins la moitié moins cher que le prix annoncé pour le rejet en mer, à savoir environ 1 milliard et demi d'A.F.

Kerisole avait, semble-t-il, gagné la partie. Mais voilà qu'un os surgissait tout d'un coup, sous la forme d'une mise au point de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes qui, par la voix de son Directeur, M. Marin, affirme publiquement son opposition formelle à ce mode de rejet, en raison en particulier de la très grande toxicité de l'effluent.

Les silences de la mer

Du coup, sur le littoral, les gens recommencent de respirer à pleins poumons. Le Président du Comité de Défense du Littoral, qui, soit dit en passant, a failli être poursuivi pour diffamation (le Maire de Lorient tout avait annoncé que les liqueurs noires contiendraient des matières cancérogènes, se met à pousser des soupirs de soulagement. Cette position de l'Institut satisfaisait pleinement, d'autant plus qu'il avait toujours été entendu que cet organisme avait refusé d'occuper de la question alors que, bien au contraire, leurs laboratoires l'étudiaient sérieusement depuis déjà plusieurs années.

Depuis, dans tout le canton, règne un grand silence, mais, du côté de la mer, l'on rigole sous cape.

L'on rigole de la prise de position des Conseillers Municipaux de cette bonne ville de Quimperle, à l'exception des deux conseillers de l'union de la Gauche, qui avaient consenti

à faire ce royal cadeau aux communes du littoral.

L'on rigole de la prise de position du député du coin, un certain Petit, Quimperlois d'adoption et professeur de sciences physiques dans le civil, position nuancée d'homme politique puisque reposant sur la confiance faite à des gens qui, c'est bien connu, ne se trompent jamais, à savoir les scientifiques, et que les électeurs du bord de mer ont maintenant dans le colimateur, et se promettent de ne pas rater aux prochaines législatives.

L'on rigole de la prise de position du C.E.C.O.B.R., cet organisme qui, avec le C.E.L.L.E., est en train de sauver la Bretagne, et dont le Président, Maire de Mellac, patelin touchant Quimperle, et candidat de l'Union de la Gauche aux prochaines élections est allé, aux frais de Kerisole, faire une petite ballade du côté de Nice pour rendre visite au professeur Aubert, directeur du Sacro-Saint C.E.R.B.O.M.

L'on rigole parce qu'il paraît impensable qu'un organisme scientifique ait pu se foutre autant dedans sur une affaire aussi sérieuse.

L'on rigole... mais finalement pas tellement de bon cœur, car tout danger n'est pas encore écarté.

Une équipe de journalistes de l'O.R.T.F., déléguée par l'Institut par le Ministre de l'Environnement, s'est occupée récemment de la question, et une séquence plus que raccourcie a été programmée sur la 2^e chaîne le lundi 4 décembre à 20 heures. Or, pendant les opérations de tournage, soit le samedi 25 novembre, vers 18 heures, un appel téléphonique demandait à cette équipe de se présenter à la préfecture le soir même (alors que tous les bureaux sont fermés), où elle était reçue par le Préfet en personne accompagné de son Secrétaire Général. Pourquoi un tel appel ? Mystère, mais de là à dire qu'il s'agissait d'arrondir certains angles il n'y a qu'un pas que nous nous gardons bien de ne pas franchir.

A la même époque, pendant trois nuits consécutives, des spécialistes de l'Institut des Pêches ont effectué, toutes les 1/2 heures, des prélèvements à l'embouchure de la rivière. Leur conclusion : pendant trois ou quatre heures, les nuits pendant lesquelles l'usine déverse ses résidus, aucune vie n'est possible dans la rivière. Partant, il y a là vraiment de quoi être optimiste et de défendre la juste cause du rejet direct en mer.

Une décision administrative est maintenant attendue puisque, de toute manière, il n'est plus possible de maintenir le statut quo. L'opinion publique étant par trop sensibilisée. Quelle sera la solution adoptée ? On n'en sait rien pour l'instant, mais il est possible d'espérer que ce sera celle préconisée par l'Institut des Pêches, à savoir : traitement des liqueurs noires, par exemple par calcaination en lit fluidisé, et rejet en mer des liqueurs blanches constituées en grande partie par des eaux de lavage, après un prétraitement sommaire.

Pierre SCORFF

Fouéré contre U. D. B. devant la Justice Française

Le vieux Parlement de Bretagne n'en croyait pas ses oreilles. Dans ses murs vénérables, deux familles du mouvement breton s'étrillaient sous l'œil complaisant et amusé de la justice française. C'était le 10 novembre devant le tribunal correctionnel de Rennes où était appelé à comparaître le directeur du « Peuple Breton », journal de l'Union Démocratique Bretonne. Une plainte en diffamation avait été déposée contre lui par son homologue du journal concurrent « L'Avenir de la Bretagne ». Ainsi, pour la première fois, une excoisance de l'Etat français était appelée à se faire arbitre entre deux porte-parole de « l'emsv » et au-delà entre deux conceptions du combat breton. La situation ne manquait pas d'humour.

Première escarmouche

L'attaquant : Yann-Adolphe Fouéré, 62 ans, militant breton de la première heure et actuellement membre du comité-directeur de S.A.V. C'est un homme réputé habile. Emigré en Irlande après la guerre, il s'est recylé dans les crustacés où il a pas mal réussi puisqu'il y contrôle environ 10 % du marché.

« L'attaqué » : Jean-Paul Gourmel, 33 ans, membre du bureau central et du comité-directeur de l'U.D.B. Derrière lui, tout un parti que l'on dit monarchique et à qui on a demandé de se mobiliser pour ce procès.

Pas de conciliation possible. Dans le prétoire, l'ambiance est à l'orage. Yann Fouéré a fait le déplacement pour jour de son éventuelle victoire. En face, certains des connaissances bien : ils ont été du même côté quand, dans les années 60, les autonomistes n'étaient qu'une poignée. Depuis les choses ont beaucoup changé : le M.O.B. (Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne) a fini par mourir d'amnésie, l'U.D.B. a pris du poids, le F.L.B. se fait entendre bruyamment de temps à autre, S.A.V. émerge lentement de son berceau, et pourtant les rancunes sont fondues : les nationalistes bretons traditionnels n'ont pas pardonné aux fondateurs de l'U.D.B. leur départ du M.O.B. en 1964 et surtout leur alliance privilégiée avec la gauche française. Inversement, les udbistes veulent mettre définitivement hors-course ceux qui, selon eux, dévoilent le combat breton dans le marais de l'apolitisme. Ce procès sera la première escarmouche d'une lutte à mort.

La droite et son symbole ?

Début 1972, les « en ru, na gween » relèvent la tête. L'U.D.B. sort ses griffes et, dans « Le Peuple Breton »

d'août, pose la question : « La droite bretonne existe-t-elle ? ». Réponse : oui, son symbole est Yann Fouéré.

Suivent des affirmations mettant en cause ses activités professionnelles et signalant ses mauvaises relations avec l'I.R.A.

Réaction immédiate de l'ancien sous-préfet de Morlaix : ces allégations sont inexactes et diffamatoires.

Jugeant sans doute que cette affaire ne valait pas la peine qu'on en reparlât dans « Le Peuple Breton », l'U.D.B. décide d'ignorer cette réponse. Peut-être ce parti croyait-il aussi que Yann Fouéré hésiterait avant de faire appel à la justice française pour obtenir réparation ?

La réponse à cette question viendra sous la forme d'une citation à comparaître devant les juges. Avec à la clé, une demande de dommages et intérêts d'un million d'anciens francs.

Arrive le procès. D'emblée les épithètes pleuvent : « Journal communiste et marxiste capable de semer le désordre », lance l'avocat de Yann Fouéré qui affirme par ailleurs « qu'il n'y a plus ni droite, ni gauche, que ces extrêmes sont dépassées ».

Le fond de l'affaire serait-il oublié ? Tout au plus l'U.D.B. tentera-t-elle de prouver au juge sa bonne foi en rappelant que son journal est connu pour le sérieux de ses articles et qu'il ne faut pas s'étonner de voir des socialistes critiquer les patrons, fussent-ils bretons. A propos de l'I.R.A., l'U.D.B. affirme tenir ses renseignements d'un dirigeant de la branche officielle du « Sinn Féin ».

Un mois de réflexion

Face à un dossier aussi simple dans la forme, mais aussi politisé dans le fond, les juges du tribunal correctionnel de Rennes se sont donné quinze jours, puis encore quinze jours de réflexion. L'arrêt devait être rendu à la mi-décembre.

D'ores et déjà, crowons-nous savoir, l'U.D.B. a décidé, quel que soit le jugement, de ne pas faire appel estimant sans doute que cette affaire a assez duré et qu'il serait inopportun d'en appeler, comme son adversaire, à la justice bourgeoise française. De toutes façons, pour ce parti, aucun problème : le procès a confirmé ses analyses, à savoir, que même « peinte en blanc et noir », la droite reste la droite.

On savait déjà la rupture consommée entre le plus important parti de gauche breton et les autres fractions du nationalisme breton. La voilà maintenant reconnue officiellement par l'Etat français : une bénédiction dont le mouvement breton se serait bien passé...

Faut-il animer en permanence les Comités de soutien aux grévistes créés ces derniers temps dans la plupart des cités bretonnes ?

La question se pose. Le débat est engagé sur ce sujet ou le sera inévitablement dans les localités où la nécessité d'une solidarité active avec les travailleurs bretons en lutte a conduit militants de gauche et organisations démocratiques à stimuler l'intérêt de la population et à solliciter sa générosité.

La question n'est pas simple. Il serait vain d'y répondre en invoquant le principe de l'union toujours, partout et pour tous. Car le chemin qui mène du conflit d'entreprise à la solidarité populaire est en effet tortueux.

La longue grève des ouvriers du « Joint Français » a injecté un sang nouveau dans les circuits utilisés traditionnellement par les syndicats pour venir en aide à leurs adhérents contraints au combat. L'exemple de l'affrontement, la mise à nu du mécanisme de la surexploitation, par un capitalisme pirate, des Bretons colonisés (le terme fut utilisé par Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.) ont provoqué l'acquiescement, non seulement de la classe ouvrière, mais aussi des classes moyennes bretonnes. Pour récolter les fruits de cet appui d'une ampleur inhabituelle, un réseau de bonnes volontés s'édifia tant bien que mal. Son efficacité s'avéra redoutable. Le cas des 100 millions de francs versés aux grévistes fut allègrement franchi.

Toutefois, ce succès matériel ne peut faire oublier les divergences qui sont apparues, souvent très tôt, au sein des comités de soutien. La gauche et l'extrême-gauche, là où elles sont représentées côte à côte, font difficilement bon ménage. On entendit donc des groupes gauchistes reprocher aux centrales ouvrières, C.G.T. et C.F.D.T., de freiner l'ardeur révolutionnaire de leurs mandats. Ce à quoi la C.G.T. répliquait en insistant sur le rôle de soutien essentiellement matériel des comités.

Le travail reprit à Saint-Brieuc, mais la querelle ne fut pas vidée pour autant. Partout, les organisations fortement structurées, avec au premier rang la C.G.T., réclamèrent la dissolution pure et simple des comités de soutien aux grévistes. Les formations d'extrême-gauche, par exemple certaines sections du P.S.U., avancèrent le projet d'un organisme permanent de solidarité.

Six mois et deux grèves plus tard, celle des « Kaolins » et de Big-Dutchman, le débat n'a toujours pas été mené à son terme. A Morlaix, Guingamp, Quimper, Lorient, Carhaix, organisations politiques et syndicales ont uni ou tenter d'unir leurs forces au service des ouvriers de Plémet et Saint-Carreuc. A St-Brieuc, l'unité ne s'est pas faite (absence du P.C.F. et de la C.G.T., existence de deux comités) ; à Morlaix, elle s'est dégradée au fil des jours.

Un troisième conflit, tout aussi dur et spectaculaire, pourrait faire voler en éclats le bel élan de la solidarité bretonne.

Schématiquement, on peut distinguer deux conceptions du soutien aux travailleurs :

Les comités de soutien avant le troisième souffle

La première, qui a été et est défendue localement ou à un niveau supérieur par la C.G.T., la C.F.D.T., le P.C.F., la F.E.N., l'U.D.B., consiste à confier à un cartel d'associations, réunies de façon informelle et temporaire au sein d'un comité de soutien, le fonctionnement de l'« intendance ». Le déroulement du conflit, son explication et sa popularisation restent essentiellement l'œuvre des syndicats.

La seconde, que les organisations d'extrême-gauche et les groupes gauchistes tentent de faire triompher, consiste à tenir sur le « pied de guerre » un noyau de militants prêts à répondre à la première alerte. Chaque conflit, sinon chaque gréviste, devrait avoir droit à son comité de soutien. S'ajoute à cette vigilance permanente le souci de prendre en charge les mobilies de la grève et de les utiliser au profit d'une propagande idéologique. En tentant, bien entendu, de reléguer au second plan de l'actualité les centrales ouvrières jugées par trop « bourgeoises ».

La sincérité des défenseurs de chacune de ces conceptions ne peut être mise en cause. Mais il est permis de peser les conséquences prévisibles de ces deux attitudes.

La tactique des organisations telles que la C.G.T., la C.F.D.T., le P.C.F., l'U.D.B. (ceci n'étant pas valable pour tous les comités de soutien, car, chose étrange, l'attitude de ces organisations peut, en la circonstance varier d'une ville à l'autre), si elle n'est pas exempte de lacunes, est obérée du sceau de la prudence. Il s'agit d'abord d'assurer aux grévistes « de quel tenir ». La démarche est

lente (un mois après le début du conflit des « Kaolins » des unions locales C.F.D.T. ne s'étaient pas encore mises en branle), mais le résultat assuré. La sensibilisation du public n'est pas très profonde et l'on constate que le travail épisodique d'un comité de soutien ne peut pallier l'insuffisance du système de « relations publiques » des unions régionales ou conseils régionaux des syndicats ouvriers.

La méthode préconisée et parfois expérimentée par les « extrêmes » est ambitieuse. Trop, sans aucun doute. Cet appétit immodéré pour le « soutien » conduit à la formation de « professionnels » de la « solidarité » pour qui tout conflit devient un produit révolutionnaire destiné à une intense campagne de « promotion ». Cette pratique recèle deux dangers : lasser l'opinion publique et user prématurément des forces militantes.

Ces deux tactiques sont à l'évidence insuffisantes. Le potentiel de solidarité existant aujourd'hui en Bretagne est, on l'a senti lors du conflit du « Joint Français », considérable. Encore faut-il l'utiliser à bon escient et savoir l'entretenir.

Le peuple breton est livré au matraquage de la presse bourgeoise. Le rôle de celle-ci n'est pas de valoriser les conflits durs. Il incombe aux organisations démocratiques, syndicats et partis, de contrer cette intoxication là où elle s'exerce le plus violemment, dans les bourgs, les départements, la région. Mais autant l'appareil de propagande des centrales ouvrières joue pleinement son rôle au niveau de l'hexagone, autant il fonctionne par à coups en Bretagne. Or, le

caractère breton des récents conflits est nettement affirmé. Une réorientation s'impose dans ce domaine.

Les moyens d'information dont disposent les puissances capitalistes — aujourd'hui la presse écrite et la télévision, demain les vidéo-cassettes et la télévision par câbles — permettent à celles-ci de provoquer de rapides volte-face de l'opinion publique. Juin 68 en fut l'exemple parfait. Dans cette situation, la solidarité active et permanente dont rêvent les formations d'extrême-gauche peut créer des effets déconcertants. Si l'on admet que toutes les grèves sont justes, toutes ne sont pas pour autant exemplaires. Il est difficile pour les masses de situer sur le même plan la bataille des 1 000 ouvriers du « Joint Français » et celle, tout aussi légitime, des 40 ouvrières d'Oraly à Guidel. La disproportion entre les dimensions d'un conflit et l'importance du mouvement de solidarité qu'on veut lui adjoindre, risquent de conduire à l'incompréhension ou à l'indifférence du public.

L'indifférence est le premier ennemi des comités de soutien. En réservant leur énergie pour des combats que la population aura fait siens, ils écartent définitivement ce danger. Il ne s'agit là, ni d'une attitude réformiste, ni d'attentisme, mais seulement de mesures préservatrices. En évitant les chausse-trappes que l'Etat et le patronat tendent sous les pieds des travailleurs bretons, on ne fait que hâter le moment où ceux-ci seront capables d'asséner à l'Etat capitaliste et centralisateur des coups mortels.

André ROSMEUR



BREST : MAIN BASSE SUR LA VILLE

L'agglomération brestoise aura sa communauté urbaine. Comme les grandes métropoles auxquelles le gouvernement a imposé, dès qu'il l'a mise au point, cette structure de regroupement. Maître Lombard en voulait une, et rien d'autre. L'agglomération, composée de la ville de Brest et des communes de Bohars, Gouesnou, Guilers, Gulpivas, Plougastel-Daoulas, Plouzané, le Relecq-Kerhuon n'avait rien contre, mais voulait choisir, en commun et en fonction des problèmes qu'elle doit résoudre, la structure juridique la plus efficace. Et la moins contraignante...

Les notables au travail

L'agglomération, déjà une au sein d'un syndicat d'équipement, a besoin d'être soudée par une structure juridique mieux adaptée pour résoudre les problèmes d'urbanisme, de finances et de personnel communal. Brest, à brève échéance, manquera de terrains. Les communes en disposent, mais les moyens financiers et les équipements leur font défaut.

L'agglomération doit exploiter ses atouts et pallier ses carences en commun.

Le syndicat d'équipement de l'agglomération brestoise (S.E.A.B.) a pris lui-même l'initiative de cette opération « choix » en demandant à la société d'études et de recherche sociologiques (S.E.R.S.) de préparer les conseillers municipaux concernés à choisir eux-mêmes une structure de regroupement nouvelle.

La S.E.R.S. s'est efforcée de démontrer aux conseillers municipaux que le regroupement ce n'est pas la mort. En leur apportant une masse d'information. En les amenant à réfléchir au cours de multiples réunions, sur leurs problèmes et sur la meilleure façon de les résoudre.

En taisant ses préférences, M^e Lombard a facilité la rude tâche de la S.E.R.S. : les communes « satellites » ont la hantise d'être englobées par Brest et toute manœuvre maladroite d'un représentant de cette ville pouvait compromettre le résultat de cette délicate opération.

Les conseillers municipaux ont travaillé de bon gré, convaincus de l'importance de leur mission et stimulés par le sentiment de représenter la population, « les citoyens ».

Ce qui a déterminé le choix

Cependant, lors d'une réunion générale au Palais des Arts et de la Culture de Brest, le 15 septembre, quelques-uns se sont demandés si, décidément, ils n'avaient pas perdu leur temps. M^e Lombard prit le premier la parole. Un petit discours de bienvenue, au cours duquel il a tenu à annoncer qu'il refusait toute autre structure de regroupement que la communauté urbaine, avec cet argument :

« Le préfet a fait savoir qu'au cas où nous ne choisirions pas la communauté urbaine, il créerait d'autorité un district... »

A bon entendre...

Eh bien, encore une fois, c'est gagné Maître Lombard... Le choix s'est dessiné en faveur de la communauté urbaine. Pas pour faire plaisir à M^e Lombard. Pas non plus pour éviter une intervention du préfet.

La communauté urbaine s'est en fait imposée. On voulait trouver mieux, tant qu'à faire, que le syndicat intercommunal à vocation multiple (S.I.V.O.M.) dont on avait déjà l'expérience. Le district urbain est une structure qui s'est révélée décevante, sauf à Rennes. Quant à la fusion de communes, les conseillers municipaux ne voyaient qu'une conséquence possible : la perte de leur mandat. Il va sans dire qu'on a su lui trouver bien d'autres inconvénients pour ce — ce que d'ailleurs personne n'aurait osé affirmer — qu'il s'agit de la formule la mieux adaptée à l'agglomération brestoise.

Alors, c'est la communauté urbaine. Un grand pas en avant a été fait en ce que tout le monde connaît les compétences qui lui seront attribuées.

Mais d'aucuns ont d'autres ambitions que le bon fonctionnement de cette communauté. Si les pouvoirs centraux veulent bien prendre en compte l'augmentation de la population de l'agglomération brestoise depuis le dernier recensement, le conseil de la communauté se composera de 70 membres. 70 conseillers municipaux qui, en leur sein, éliront un président...

Y. KERARNOUT

(*) La loi du 16 juillet 1971 prévoit que lorsque la création d'une communauté urbaine est prévue et que les conseillers municipaux refusent, le préfet peut leur imposer un district urbain.



NOTRE PEUPLE ARME SES PREMIERS POÈTES AFFRANCHIS

" UN DÉPAYSEMENT "

de Kristian Keginer

Avec le réveil de notre peuple se lèvent des voix et nous nous reconnaissons déjà en elles. L'une des premières, quelques années après Paul Kéneq et peut-être plus forte, est celle de Kristian Keginer dont les éditions Oswald viennent de publier « un dépaysement ».

Que nul ne vienne nous dire que nous avons nos ambassadeurs à Paris... Ceux-là se sont justement payés le dépaysement pour faire de leur pays un prétexte commode, conforme à leur lyrisme facile. Nous ne les entendons pas. La voix, la vie de notre pays n'est pas la leur. Bientôt elle ne pourra plus être seulement celle de bardes chantants trop prompts à susciter l'hystérie de Bretons longtemps frustrés de révé.

La voix de Keginer qui s'élève aujourd'hui est une voix fraîche et rugueuse, proliétaire et océane. Elle lève les Bretons pour le combat et pour le rêve. C'est sur un rêve commun que se délite et se décide un peuple. « Et soulain les premiers craquements illuminent le pays superbe et habété. La clarté fait mal aux yeux, l'air devient respirable, ce qui était confusion s'organise. Des hommes osent parler, s'interrogent à voix haute, d'autres hommes les écoutent sans plus de honte. Kéneq qui a découvert Keginer et préface son premier livre décrit ainsi l'éveil du peuple breton.

Notre peuple arme ses premiers poètes affranchis et le nouveau monde vers lequel ils cinglent est leur pro-

pre pays. Mais ce pays n'est plus à rêver, il se construit et la poésie en sera pierre angulaire. C'est pour cela qu'aujourd'hui il n'est plus possible, sans avouer sa trahison, d'utiliser la Bretagne comme faire-valoir lyrique. Les Quintrec, Quéléflec, Hélias... n'ont leur place qu'à Paris. Ici ils ne font pas illusion. Le peuple breton colonisé commence à faire jaillir ses vrais bardes. Il se passera désormais des feuilletonistes. Quant aux poètes bretons sincères mais floués, égards à Paris, qu'ils comprennent enfin qu'un enracinement quotidien dans leur peuple revitalisera leur parole émuoussée.

C'est de tout cela qu'atteste le livre de Keginer. Rien n'est perdu, tout commence. Ce poète de 20 ans trace le chemin, sans peut-être s'en rendre compte. Il nous incite à « devenir ce que nous sommes » comme il l'écrit à la fin de son livre dans un texte « théorique » intitulé « point de départ » et qui, sur la poésie bretonne de langue française, constitue une somme qui donnera.

« Un dépaysement » de Keginer est le livre à la fois le plus breton et le plus universel de la littérature bretonne de langue française depuis longtemps. Il y avait des bardes et des Bretons écrivant sur la Bretagne mais, en vingt ans, les poètes bretons se comptent sur les doigts d'une main. La poésie de Keginer porte le témoignage d'un peuple colonisé et lui apporte l'énergie capable de nourrir la reconquête de son destin volé. Dans sa mise au point liminaire Keginer

écrit : « La poésie bretonne de langue française est, au départ, doublement colonisée, d'une part comme poésie bretonne, se sachant telle, de l'autre comme poésie de langue française, elle sera donc à décoloniser deux fois ; elle sera doublement décolonisatrice... » Cette affirmation ne doit pas faire penser que la poésie de Keginer ait le ton moralisateur et fastidieux des poèmes didactiques. Pour être de combat, elle n'a nul besoin de le proclamer. Difficile, parfois hermétique, vibrante, toujours belle, elle est engagée sans le crier sur les toits. Cette poésie, exigeante, doit se mériter. Secrète, elle emprunte les sentiers à couvert de l'homme appartenant à un peuple en marche vers son identité. « Les poèmes sont autant d'étapes dans la reconquête et la guérison d'une terre trouée de part en part. » Politiquement c'est ainsi que Keginer souhaite la lecture de ses poèmes. Ils dépassent bien entendu la lecture militante. Et, proche de Corbière, Mallarmé ou Joyce cette poésie s'affilie à la tradition de la poésie universelle. Avec sa race, sa culture ouverte aux influences les plus cosmopolites et baroques, Keginer fait naître une poésie spontanément bretonne. Poésie non récupérable que seul, dans sa complexité, le peuple breton tout entier peut revendiquer. Ce peuple parle aujourd'hui par Keginer.

« Nous parlons. Nous parlons pour exister et pour faire.

NOUS PARLONS POUR FAIRE ! »

" LA GALERNE "

de Paul-Yann Kermarc'hég

C'est aussi à une prise de parole bretonne que nous assistons avec « La Galerne » de Paul-Yann Kermarc'hég publié chez Oswald, simultanément avec le livre de Keginer. Le ton est différent. Avec « La Galerne » nous rejoignons la tradition populaire de la ballade. « La Galerne » c'est la complainte de Job Ar Mor :

« Un nouveau revenant

Que j'ai sorti de l'eau

Pour vous apprendre à rire »

nous dit Kermarc'hég.

Job est le fantôme du Bossu Bitor de « Gens de mer » de Tristan

Corbière. Ce poème de quarante pages est ample et saccadé, haletant. Il est :

« Dédie... Gast ! ! !

A tous les morts de vouloir vivre

Aux morts de libéré

Dans les prisons démocratiques du régime farfelu

Qui trompe chacun de nos battements de cœur

A tous les morts qui geulent

A la résurrection populaire

A l'insurrection de nos veines hirsutes... »

Plume débridée, débraillée, Kermarc'hég

heg ne recule devant rien, ne néglige ni le calambour ni la contrepétorie. « La Galerne » c'est pallard, émouvant, rababaisien, abusque. Ce poème est écrit pour être déclamé, mis en scène. Il attend plus qu'un acteur au souffle puissant. La typographie et la mise en page sont conçues pour la respiration de poulmons que le vent du poème ne fera pas suffoquer. Steven.

« Un dépaysement » par Kristian Keginer.

« La Galerne » par Paul-Yann Kermarc'hég. Collection « J'exige la parole ». Pierre Jean Oswald éditeur. Chaque volume 10,10 F.

Lynch brade l'Irlande

Où en est l'indépendance de la République d'Irlande cinquante ans après la Révolution nationaliste ? La question n'est pas à poser au Premier ministre, Jack Lynch, qui brade peu à peu son pays et laisse les Britanniques reprendre ce qu'ils avaient dû lâcher sous les coups des patriotes irlandais au début du siècle.

Il n'est pourtant pas si loin le temps où ce même Lynch tentait de faire pression sur Londres en menaçant d'internationaliser la crise irlandaise en portant le problème de l'Ulster devant le Conseil de sécurité de l'O.N.U. Depuis, Lynch a laissé tomber le masque. Il en arrive à cautionner la présence de l'armée britannique en Ulster et implore Londres de ne pas procéder à son « retrait prématuré et inconsidéré ». Sa bonne volonté à même conduit, sur les conseils pressants de Edward Heath, à faire adopter par le Dail une loi d'exception qui permettra d'arrêter tout militant de l'I.R.A. (officielle ou provisoire) sur simple dénonciation et de le condamner sur le témoignage d'un policier.

Ces mesures répressives étaient le complément indispensable à l'opération « motor-man » lancée cet été contre les bastions de l'I.R.A. dans le nord. Lynch a bien mérité de l'Angleterre et jouira d'un strapontin plus confortable au concert de l'Europe des Neuf.

Mais, car il y a un mais, rien n'est réglé en Ulster et le référendum prévu au début de 1973 pourrait raviver les passions et provoquer des nouveaux incidents entre chacune des deux communautés en l'armée britannique.

Au dossier des relations entre les catholiques et les protestants d'Irlande du Nord, nous ajoutons ce mois-ci la dernière partie de l'interview de Joe Cahill, ancien responsable de l'I.R.A. provisoire à Belfast.



Joe Cahill, l'un des dirigeants de la branche provisoire de l'I.R.A.

Voulez-vous le départ des protestants du Nord, comme les Algériens voulaient le départ des Français d'Algérie ?

Nous savons ce qui s'est passé en Algérie : un certain nombre de Français ont dû quitter. Mais la situation est différente ici. Bien sûr, nombre d'Unionistes veulent maintenir les liens avec l'Angleterre. Nous croyons cependant que la grande majorité des protestants du Nord (je répète à dire « Unionistes »), la grande majorité des Unionistes du Nord sont profondément Irlandais. Nous croyons que, sans l'influence britannique, sans l'interférence britannique, ils peuvent jouer un rôle très important dans la construction d'une nouvelle Irlande. Nous sommes conscients qu'ils éprouvent aujourd'hui des craintes fondées à l'égard de la Constitution des 26 comtés. Nous devons changer cette Constitution.

Déclarer que le communisme n'a pas sa place en Irlande, n'est-ce pas une attitude catholique ?

Non, je ne le pense pas. Pendant des siècles, nous avons subi l'impérialisme britannique. Nous savons ce que c'est d'être muselé par une puissance étrangère. Nous estimons que la liberté n'existe dans aucun des pays du monde communiste, sous domination russe. L'objection est pour nous majeure : dès que vous joi-

gnez l'un de ces blocs, vous perdez votre identité nationale.

Pensez-vous que la suppression du Stormont soit une victoire pour vous ?

Non, il n'y a pas de victoire. La situation est peut-être plus claire maintenant. Le Stormont existait depuis cinquante ans, et dès que des troubles éclataient, la propagande britannique utilisait le Stormont à son profit. Nous espérons que le monde entier voie que notre combat n'est pas un combat contre le peuple protestant du Nord mais contre les Forces d'occupation britanniques. C'est un conflit contre la Grande-Bretagne.

Croyez-vous à un conflit ouvert avec les extrémistes protestants ?

Non. Il existe bien des Unionistes qui désirent sincèrement l'union avec l'Angleterre, et ils ne se résigneront pas. Mais je crois qu'ils sont une petite minorité, qu'ils finiront par accepter que l'Irlande est une nation, qu'il ne doit pas exister de frontières à l'intérieur d'une nation, et que les Irlandais ont le droit de prendre leurs destinées en main.

Les classes moyennes protestantes d'Irlande du Nord sont-elles pas pour la défense de leurs intérêts ?

Nous ne voulons pas qu'elles perdent

seul de leurs privilèges. Ce que nous voulons, c'est que les sous-privilegiés, les citoyens de seconde classe, parviennent à un même niveau. Nous pensons que cela est possible dans une Irlande libre et socialiste.

Quelle serait votre position au cas où l'on relâcherait les internés ? Votre campagne militaire se poursuivrait-elle ?

Nous devons poursuivre notre campagne. Cette campagne est plus ancienne que l'internement. Nous combattons depuis longtemps déjà. Notre combat ne concerne pas seulement l'internement. Un grand nombre de nos hommes sont en prison, en Irlande et en Angleterre, et nous voulons qu'ils soient relâchés ; mais par-dessus tout, nous voulons le départ de l'armée britannique, la fin de l'impérialisme britannique en Irlande.

(Interview recueillie par PAOL KEINEG.)

* « Test » a publié dans son numéro 0 une interview d'Eoin O'Murchu, rédacteur en chef du journal du « Sinn Féin » d'Irlande, et dans son numéro 1 la première partie de l'entretien que Paul Keineg a eu avec Joe Cahill (et non Cahill comme une erreur de transcription nous l'avait fait écrire). Dans ces textes étaient évoqués les relations politiques entre les deux branches de l'I.R.A., les « provos » et les « officiels ».



Lecat : « Test ? Connais pas ! »

Il a une bonne tête, ce Jean-Philippe Lecat ; sans doute la plus sympathique du gouvernement où il est secrétaire d'Etat à l'information ou quelque chose dans ce goût là.

Si vous voulez mon avis, ce qui le rend aussi aimable c'est qu'il a tout le temps l'air de relever d'une foire terrible :

son ceil, comme les fanions de l'U.D.R. ces jours-ci, est toujours en berne ; comme l'U.D.R. aussi il en a, si j'ose dire, plein les poches (sous les yeux). Mais c'est pas ça que je voulais vous dire...

Le Jean-Philippe, il a fait son tour de France, cette semaine de provinces en provinces et de réceptions en réceptions (qu'est-ce que je vous disais ?) il a visité — c'est le début de la campagne électorale — toute la presse régionale de France. Le whisky, le champagne et les petits fours, comme il est d'usage en de

semblables circonstances, ont coulé à flots.

Mais pour nous, ceinture... Lecat n'est pas passé nous voir. C'est peut-être parce qu'on n'est pas quotidien. Ou alors c'est qu'il ne nous connaît pas et qu'il est très mal informé : M. Marcellin et ses shires auraient donc gardé pour eux leurs renseignements (généraux) ?

Petits cachottiers. va !...

Cachez ce sein...

Aux papeteries de Mauduit

— Quimperlé — rien n'est transparent... Pas les liqueurs, noires ou blanches, qu'elles rejettent abondamment dans la Laitie. Pas l'entreprise elle-même où ne pénètre pas qui veut sans montrer patte blanche.

Et même pas les corsages des employés, depuis qu'une note de service a formellement prohibé la transparence des corsages et la trop faible longueur des jupes. C'est pourtant bien joli tout ça ; mais il paraît que les effets en étaient néfastes sur le rendement des employés mâles !

Les fautes de l'abbé Laudrin

M. Hervé Laudrin, l'abbé U.D.R. de la Chambre, dont le mois passé nous rapportons les malheureuses initiatives dans sa bonne ville de Locminé, change son fusil d'épaule. A la Chambre, l'autre jour, il s'inquiétait de la « moralité de la nation » et déclarait qu'il tenait pour choquant le terme d'éducation « sexuelle ». « Ma grand-mère, ajoutait-il, s'est bien comportée sans avoir eu besoin de leçons. » Encore quel- un qui confond contraception et Immaculée Conception.

Université de Bretagne occidentale : la chasse aux sorcières

Mouvements de grève depuis quelques semaines chez les professeurs et étudiants de l'Université de Brest. Motif : la chasse aux sorcières continue.

L'an dernier, deux assistants de lettres, Eon et Lestocquoy s'étaient vu refuser le renouvellement de leurs contrats à cause de leurs idées politiques. Cette année, c'est X. assistant de Droit qui, malgré l'avis des spécialistes qui lui reconnaissent des qualités professionnelles irréprochables, s'est vu refuser par le Conseil restreint de l'Université son affectation à Brest où il résidait, l'autre jour à Plélo (22, les v'la), n'ont pas survécu à une attaque en rase motée menée par cinq ou six avions en exercice. Effrayés par les « bangs »



Le maniaque du « bang » a encore frappé

Belle victoire pour l'aviation française sur le front de l'Ouest : 700 poulets, l'autre jour à Plélo (22, les v'la), n'ont pas survécu à une attaque en rase motée menée par cinq ou six avions en exercice. Effrayés par les « bangs »

Football : la guerre des pronostics

La guerre des pronostics de football sera-t-elle déclarée début janvier en Bretagne entre « Ouest-France » et « Le Télégramme de Brest ». Pour l'heure chacun s'observe et attend que l'autre ouvre les hostilités. La feuille rennaise en aurait même fait le thème de son concours annuel.

Le principe est connu : trouver avant le samedi le résultat de certains matches du week-end. Résultat : les ventes augmentent et on rencontre le lundi matin des lecteurs heureux (c'est si rare). Ce système marche très bien dans l'est et le sud-ouest de la France. En Italie, n'en parlons pas, c'est le sport national. Les autorités pourront être reconnaissantes aux deux quotidiens d'avoir mis un nouveau tirage à la disposition de chaque Breton. Plus on joue, moins on fait de politique ! C'est bien connu.

COURRIER DES LECTEURS

Le condensé et le ferment

Noël Hily — Ouzouer-sur-Loire :

« J'ai eu entre les mains "Test". Je l'ai étudié longuement. Et il me semble que malgré quelques petites erreurs de présentation, dues à un tâtonnement inévitable, "Test" pourrait être le condensé des luttes qui se mènent en Bretagne, et en même temps le ferment. Ce qui me paraît d'autant plus valable, c'est qu'il échappe à toute une philosophie gauchiste tendant à récupérer la dimension bretonne dans une vaste fédération prolétarienne. »

Le chaud et le froid

Guy Caro — La Chapelle-Thorvenet (Ille-et-Vilaine) :

« Impressions premières. D'abord le froid Social ; c'est médiocre. Ensuite le chaud. Ce qui tranche avec ce qu'on connaît déjà et qui — pour moi — a été très apprécié : l'échos-Test ; « Hitler s'il vous plaît un Etat breton ? » parce que l'histoire des conneries qui ont été faites c'est instructif pour le présent et l'avenir, pour savoir qu'une partie du "mouvement breton" est toujours prête à toutes les concessions et compromissions avec n'importe quel pouvoir. »

« "Hémorragie latente". C'est sacrément bon. Il faut qu'il continue à donner son sang de temps à autre Patrick Moisan, ça va nous donner des forces plus que des tas de fausses vitamines ou de faux fortifiants. »

« Votre courrier est chouette aussi ; c'est peut-être dans ce choix qu'il y a le plus d'humour sans en avoir l'air. J'en arrive au meilleur : l'humour, dans les textes, dans les dessins. On est de plus en plus nombreux à ne pas avoir très envie d'un révolutionnisme triste et bigote. Et là, il y a du retard à rattraper. »

Nantes-Saint-Nazaire et des paysans qui sont parmi les plus révolutionnaires de toute la Bretagne. »

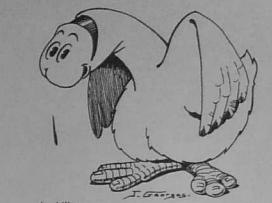
« Autre carence : pas une phrase en brezhoneg ! Vous n'avez peut-être pas eu le temps de finir votre témoignage ce mois-ci... »

« Ensuite le chaud. Ce qui tranche avec ce qu'on connaît déjà et qui — pour moi — a été très apprécié : l'échos-Test ; « Hitler s'il vous plaît un Etat breton ? » parce que l'histoire des conneries qui ont été faites c'est instructif pour le présent et l'avenir, pour savoir qu'une partie du "mouvement breton" est toujours prête à toutes les concessions et compromissions avec n'importe quel pouvoir. »

« "Hémorragie latente". C'est sacrément bon. Il faut qu'il continue à donner son sang de temps à autre Patrick Moisan, ça va nous donner des forces plus que des tas de fausses vitamines ou de faux fortifiants. »

« Votre courrier est chouette aussi ; c'est peut-être dans ce choix qu'il y a le plus d'humour sans en avoir l'air. J'en arrive au meilleur : l'humour, dans les textes, dans les dessins. On est de plus en plus nombreux à ne pas avoir très envie d'un révolutionnisme triste et bigote. Et là, il y a du retard à rattraper. »

« Naoned e Breizh ? N'avez-vous pas ? La Loire-Atlantique en Bretagne, ce n'est pas seulement important pour les bourgeois nantais du C.E.L.I.B. Ça intéresse des ouvriers de



LE BILIGOU D'OR

Chaque mois désormais, « Test » attribuera un ou plusieurs « Biligou » (en or massif, y a pas de raisons on finira bien par avoir les moyens, et de toute façon ça vaudra mieux qu'un chair et... en ou) aux journaux bretons ou traitant des questions bretonnes, jugés les plus méritants.

Le jury a cette fois décidé d'exposer deux lauréats au pilori :

□ Le n° 4 de « Démocrates du Morbihan », directeur général Jean Pressard, candidat U.D.R. aux prochaines élections dans la circonscription d'Hennebont. Une de ces feuilles qui fleurissent un peu partout en France quand certains ressentent soudain le besoin « d'informer » ces cochons de votants.

Dans son genre, c'est pas mal. Il y a de l'humour, là dedans, involontaire et quelque peu surréaliste sans doute, mais de l'humour quand même. C'est donc cet extrait de la profession de foi de M. Jean Pressard :

« 3 ans. Breton de toujours. Candidat non parachuté. (C'est vrai qu'à l'U.D.R. il vaut mieux creuser)... Jeune et modéré, gaulliste, car il faut un idéal de vie et ne pas le cacher... Trois enfants, tous morbihannais, témoignent eux aussi de mon attachement à ce département non seulement leur unanimité mais leur enthousiasme. Les commissions siègent avec tous leurs membres et Georges Lombard fait des réunions publiques aux quatre coins de la région.

On a reconstitué ici le film de ce redressement spectaculaire qui a stupéfait en Bretagne... et ailleurs... »

« Sans commentaires... Moi, ça me la coupe ! »

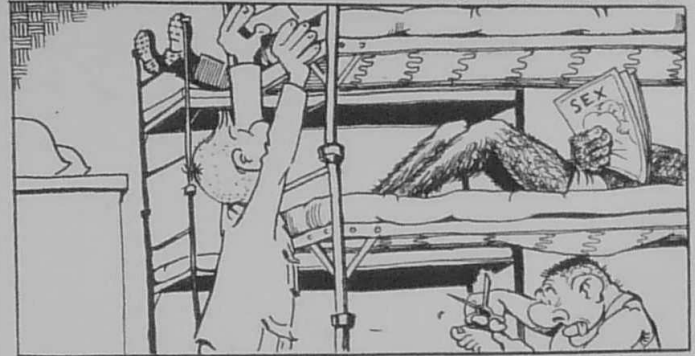
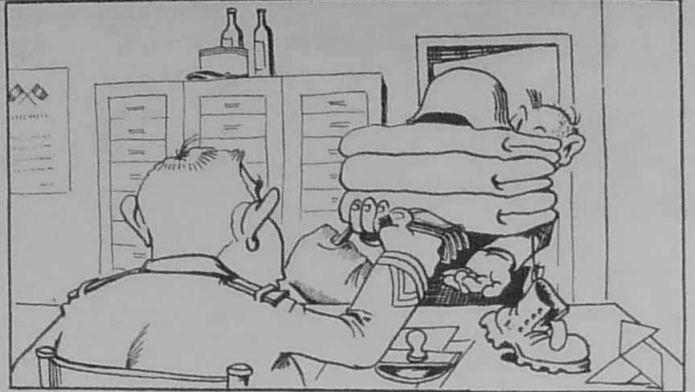


VIE DE COCHONS

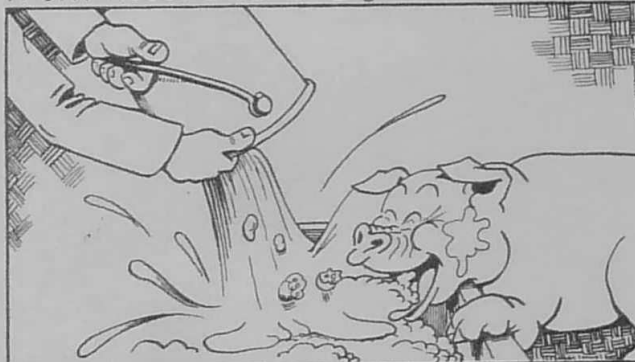
J. Georges - Suzen



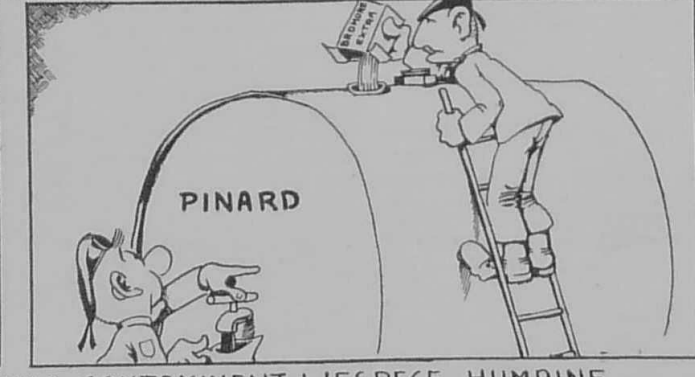
UN JEUNE COCHON, ÇA SE PAIE BEAUCOUP TROP CHER POUR CE QUE C'EST - CES BESTIAUX-LÀ



N'ONT AUCUNE TENUE - ÇA DORT LES UNS SUR LES AUTRES - ÇA MANGE N'IMPORTE



QUOI ET DE FAÇON RÉPUGNANTE - HEUREUSEMENT, ON LES LAISSE RAREMENT FORNI-



QUER OU VIVRE ASSEZ LONGTEMPS POUR QU'ILS CONTAMINENT L'ESPECE HUMAINE -

